

Revue @GRH

Normes éditoriales

Rédaction :

- Les articles peuvent être écrits en français ou en anglais ;
- Le manuscrit doit être anonyme : pas de page de garde avec les noms des auteurs ;
- La page de titre doit inclure le titre en français et en anglais, suivi d'un résumé en français et en anglais n'excédant pas 300 mots ;
- Le résumé est accompagné de 4 à 6 mots-clés en français et en anglais ;
- L'introduction doit annoncer explicitement le cadre théorique, la question de recherche et présenter la méthodologie adoptée ;
- Interligne : simple ;
- Corps du texte : Times New Roman 12pt, espacement avant 6pt et après 0pt, justifié ;
- Les articles ne doivent pas dépasser 50.000 caractères (espaces compris).
N.B. : exceptionnellement, des textes plus longs peuvent être acceptés si la richesse empirique des données le justifie.

Format :

- Le document peut être envoyé en format *word* ou *pdf*. Si l'article est enregistré en format *pdf*, veillez à bien vérifier que les noms des auteurs n'apparaissent pas dans les propriétés et les paramètres de protection du document *pdf*.

Titres, sous-titres :

- Les sous-titres doivent annoncer le contenu des paragraphes à venir (éviter des sous-titres de type « revue de littérature », « état de l'art », etc.) ;
- Les articles ne doivent pas comporter plus de quatre niveaux de titres (titre général inclus) :
 - Titre 1 (titre général) : Times New Roman 14pt, gras et petites majuscules, espacement avant et après 12pt, Centré ;
 - Titres des parties : 3 niveaux maximum à numéroter (1, 1.1, 1.1.1)

- Titre 2 : Times New Roman 14pt, gras, espacement avant et après 12pt, alignement à gauche, paragraphe solidaire ;
- Titre 3 : Times New Roman 13pt, gras et italique, espacement avant et après 6pt, alignement à gauche, paragraphe solidaire ;
- Titre 4 : Times New Roman 12pt, italique, espacement avant et après 6pt, alignement à gauche, paragraphe solidaire.

Tableaux, figures :

- Ils doivent avoir un titre, être numérotés, être intégrés dans le texte, et être appelés dans le corps du texte, et la source est à indiquer si ces derniers se rapportent à une référence particulière.

Notes de bas de page :

- Les notes de bas de page doivent être limitées à un strict minimum, et situées en en bas de page, pas à la fin de l'article.

Références :

- Les références utilisées dans l'article doivent être citées en indiquant, entre parenthèses, les noms des auteurs et l'année de la publication (Auteur, XXXX) ;
- Les numéros de page doivent être indiqués pour les citations, précédés des noms des auteurs et l'année de publication (Auteur, XXXX, p. XX) ;
- Les références doivent être listées en fin d'article, sur une page séparée (cf saut de page) intitulée "RÉFÉRENCES", selon les normes *APA*, pour les :

- *Ouvrages :*

- Un ou une seul-e auteur-e

Exemple : Peretti, J. M. (2018). Gestion des ressources humaines. Vuibert.

- Deux ou trois auteur-e-s

Exemple : Martory, B., & Crozet, D. (2016). Gestion des ressources humaines-9e éd.: Pilotage social et performances. Dunod.

- *Parties de livre ou chapitre :*

Exemple : Defélix, C., & Mazzilli, I. (2009). De l'individu au territoire : la longue marche de la gestion des compétences. In : Defélix C., Picq T., Retour D.,

Gestion des compétences, nouvelles relations, nouvelles dimensions. AGRH GRACCO CNRS, Vuibert, p. 197-209.

○ *Articles scientifiques :*

Exemple : Mendez, A., & Mercier, D. (2006). Compétences-clés de territoires. *Revue française de gestion*, (5), p. 253-275.

Coordonnées :

- Les coordonnées complètes de l'auteur devront être indiquées (affiliation et statut) dans un document séparé ou dans le mail qui accompagne l'envoi de l'article.

Pour toute question concernant les soumissions, vous pouvez contacter le secrétariat de rédaction à l'adresse suivante : revuedelagrh@gmail.com.

La revue @GRH